



Pour faire émerger 10 grands pôles universitaires à visibilité internationale

L'opération campus est un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire lancé à l'initiative du Président de la République. Il s'agit de faire émerger 10 campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française.

Un jury international

Lancée en février 2008, l'opération campus a pour objectif de répondre à l'urgence de la situation immobilière : aujourd'hui près du tiers des locaux universitaires sont vétustes. Les 10 campus ont été sélectionnés par un jury international, sur concours, en deux vagues (mai et juillet 2008).

Quatre critères d'évaluation

Les 66 dossiers remis par les équipes candidates ont été examinés par un comité de sélection composé de huit personnalités expérimentées et indépendantes. Ils ont ensuite été évalués selon quatre critères principaux :

- l'ambition scientifique et pédagogique du projet
- l'urgence de la situation immobilière et la capacité à optimiser le patrimoine immobilier
- le développement de la vie de campus
- l'insertion du projet dans un tissu régional socio-économique et son caractère structurant et dynamisant pour un territoire.

Ces projets doivent aussi être exemplaires en matière environnementale, en matière d'accessibilité pour les handicapés et en termes d'intégration des nouvelles technologies.

Démarrage des projets en 2009

Les équipes dont les 6 projets ont été retenus lors de la première vague ont eu jusqu'au 3 novembre pour les finaliser (jusqu'en février 2009 pour les 4 projets de la seconde vague).

Elles présentent au comité d'évaluation la déclinaison immobilière précise de chaque projet, son pilotage et son plan de financement avec les différents partenariats noués. Le jury donne alors son approbation définitive au lancement de chaque projet et fixe le montant de financement alloué à chacun pour permettre un démarrage opérationnel début 2009.

Chiffres clés

- **66** dossiers adressés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- **10** projets retenus impliquant **39** universités, **37** écoles et les principaux organismes de recherche
- **650 000** étudiants et **21 000** chercheurs concernés